

recherche & création



Charles Augustin Lhermitte
années 1930 - 1940
© musée Nicéphore Niépce

Depuis sa création en 1972, le musée Nicéphore Niépce accompagne les artistes photographes : travaux de recherche et documentation, soutien technique, numérisation, production de tirages, encadrement, accompagnement sur le territoire, projets avec des habitants, ...

Des dispositifs tels que les Pépinières européennes pour jeunes artistes ou initiatives particulières ont permis à de nombreux artistes de mener à bien leur création. Ces expériences ont également nourri les collections du musée d'œuvres contemporaines. De 2011 à 2017, une résidence d'ampleur a été menée en partenariat avec BMW, permettant chaque année à un.e photographe de bénéficier de la production d'un travail artistique, de la production d'une exposition présentée aux Rencontres d'Arles et à Paris Photo, et de l'édition d'un livre.

Aujourd'hui, le musée poursuit l'accompagnement d'artistes photographes, fort de l'expérience de ses équipes et avec le soutien du Ministère de la Culture (dans le cadre du dispositif Capsule). Il propose une résidence offrant au lauréat des conditions favorables de travail, un temps de recherche et de création au sein du musée.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE /
lundi 24 mai 2021

Contact :
Caroline Lossent
Emmanuelle Vieillard
03 85 48 41 98
residence@museeniepce.com

Appel à candidatures

La résidence :

La résidence a pour vocation de nourrir le processus de création d'un.e artiste en lui proposant du temps, des outils de recherche et de travail, et un accompagnement des professionnels du musée. Elle permettra à l'artiste lauréat.e de mener des recherches dans les collections, d'expérimenter, de réaliser des prises de vues, des essais techniques, de produire quelques travaux, etc., sans nécessité d'aboutir à une forme finie.

Au cours de la résidence, l'artiste sera amené.e à documenter son processus de travail. Une rencontre permettant d'échanger et de sensibiliser le public au projet sera organisée par le musée.

Pour qui ? :

La résidence est ouverte à tout artiste utilisant la photographie, sans limite d'âge, sans restriction géographique.

Quand ? :

La résidence sera d'une durée de 6 semaines, le plus consécutivement possible, avec obligation de résidence à Chalon-sur-Saône pendant au moins 4 semaines.

Les dates de la résidence, entre le 4 octobre et le 17 décembre 2021, sont à définir fin juin, en fonction du projet envisagé et du planning du musée.

Le jury :

Les dossiers de candidatures seront examinés par l'équipe du musée accompagnée d'un.e artiste ayant réalisé une résidence avec l'établissement. Le jury se réunira pour délibérer début juin 2021. Le.a lauréat.e sera annoncé.e à l'issue de cette délibération, le vendredi 18 juin 2021.

Le.a lauréat.e bénéficiera :

- d'une résidence de 6 semaines,
 - d'un hébergement,
 - de 4 000 € d'honoraires,
 - de la prise en charge de 2 voyages aller-retour depuis son domicile [dans la limite de 800 € maximum, l'un pour un rendez vous préparatoire, l'autre pour la résidence],
 - de la prise en charge de 2 500 € de frais techniques et/ou de production,
 - d'un espace de travail équipé d'un poste informatique au sein du musée,
 - d'un accès privilégié aux collections de plus de 3 millions de phototypes, 30 000 imprimés et magazines et 10 000 appareils et accessoires photographiques. [Le.a lauréat.e pourra effectuer des recherches visuelles et théoriques grâce à l'accès à la base de données, l'utilisation du dispositif immersif « Explorations Photographiques » ou la consultation d'originaux dans les réserves et la bibliothèque. Le prêt d'appareils ou de matériels photo anciens peut également être étudié en fonction du projet],
 - d'une collaboration avec les techniciens du laboratoire du musée : numérisations, retouches d'images, expertises techniques, échanges de savoir-faire, essais de production, etc.,
 - d'une aide à la mise en oeuvre de son projet par un relais sur le territoire, un appel à participation auprès de la population, le développement de partenariats, l'identification de prestataires, etc.
- Resteront à la charge de l'artiste : les déplacements personnels et les frais de restauration.

Modalités :

Merci de remplir le formulaire ci-joint avec :

- vos coordonnées,
- l'adresse de votre site web,
- votre numéro de SIRET
- une biographie indiquant votre formation, vos axes de travail et votre démarche (maximum une page),
- un cv détaillé,
- une brève présentation du projet envisagé lors de la résidence.

Renvoyez ce formulaire accompagné des pièces demandées à l'adresse : residence@museeniepce.com

Date limite de candidature /
lundi 24 mai 2021

Jury /
début juin 2021

Annonce lauréat.e /
vendredi 18 juin 2021



Formulaire de candidature

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Site internet :

Numéro de SIRET :

Biographie : merci de joindre au dossier votre biographie au format pdf [NOM_Prenom_BIO.pdf]

CV : merci de joindre au dossier votre CV au format pdf [NOM_Prenom_CV.pdf]

[musée](#)
[Nicéphore](#)
[Niépce](#)



Résidence

Formulaire de candidature

Votre projet
en quelques lignes :